



Rapport moral du Président & comptes 2010



Association du
Prado
une jeunesse reconstruite pour un avenir retrouvé

Prado - Rapport moral du Président et Comptes 2010

Publication : juin 2011

*Rédaction, conception graphique,
réalisation, photographies :*

*Association Prado Rhône-Alpes,
Fondation du Prado.*

Illustration de la couverture :

Robert-Alain Golay

Impression :

Dupli-Cretin Lyon

Association Prado Rhône-Alpes

Fondation du Prado

Direction Générale

200 rue du Prado

69270 Fontaines-Saint-Martin

Tél. 04 72 42 11 22

Fax 04 72 42 11 29

www.prado.asso.fr

www.150ansduprado.fr

*Le Rapport d'Activités du Prado, ainsi que les Rapports
d'Activités de chacun des établissements et services,
sont publiés sur des documents à part qui sont
accessibles sur le site internet du Prado :*
www.prado.asso.fr

Que de chemin parcouru depuis ce jour du 10 décembre 1860, jour où le Père Antoine Chevrier devenait locataire du « Prado », cette ancienne salle de bal du faubourg de la Guillotière. Une maison dans laquelle il allait accueillir les enfants pauvres du quartier et des jeunes sortant de prison. Sans doute, le Père Chevrier était-il alors loin de se douter qu'il donnait naissance à une institution qui, un siècle et demi plus tard, serait solidement ancrée dans le paysage de la protection de l'enfance et de l'action sociale. Une institution qui repose sur des principes inaltérables tels que l'importance de l'éducation ou la foi en l'homme, par exemple.

Si je me permets de débiter ce rapport moral par ce petit rappel historique, c'est parce que cette année 2010 a été marquée d'une façon très émouvante par la célébration du 150^e anniversaire du Prado. Ce grand événement a généré de nombreuses rencontres, conférences et cérémonies qui nous ont démontré combien le Prado a su, en un siècle et demi, s'adapter aux besoins des personnes accueillies et aux demandes de la société, tout en conservant son engagement et son efficacité dans sa mission d'éducation et d'accompagnement des jeunes les plus en difficulté.

Je garderai beaucoup de souvenirs heureux des différentes manifestations organisées dans le cadre de cet anniversaire. J'ai été très agréablement surpris par le nombre très important de participants. Personnalités, partenaires, professionnels de l'action sociale, amis, salariés du Prado, beaucoup ont répondu présent à nos multiples invitations et je les en remercie très sincèrement.

Nous ne souhaitons pas limiter ce 150^e anniversaire à une simple célébration, mais plutôt inscrire cet événement dans la durée, dans une réflexion plus globale qui associerait tous les acteurs de la protection de l'enfance et qui permettrait de faire le point sur la mission du Prado au 21^e siècle et de mieux faire connaître notre Association et notre Fondation.

Nous avons échangé autour des problématiques de l'accompagnement des jeunes en difficulté, lors du colloque organisé en octobre. Un colloque qui nous a permis d'ouvrir de nouvelles pistes de réflexion, de se poser de nouvelles questions.

Lors d'une séance qui s'est tenue à la Mairie du 7^e arrondissement de Lyon, à la Guillotière, là où est né le Prado, la question de notre héritage a été évoquée. Nous nous sommes interrogés sur l'actualité de la pensée, des valeurs et de la pédagogie du Père Chevrier.

Nous avons, lors d'une soirée au Collège Coopératif, échangé autour d'une question importante, qui est un axe de développement de notre projet associatif : La question de l'éthique et de la déontologie dans nos métiers.

Les témoignages des anciens du Prado, retranscrits dans le livre d'Ambroise Charleroy « L'œuvre d'éducation du Prado : Entre histoire et paroles », ont provoqué beaucoup d'émotion.

Nous avons pu interroger l'histoire et témoigner du présent de notre action dans le film d'Adrien Rivollier « Enfances difficiles, affaire d'État ».

Ce documentaire a été diffusé sur les chaînes de télévisions *Planète Justice* et *KTO*. Nous l'avons également projeté au CEF du Bourbonnais, à Moulins dans l'Allier, à l'Institut Élise Rivet à Lyon, puis à Reyrieux dans l'Ain. Ces projections ont chaque fois été suivies de discussions riches et intéressantes.

Nous avons fêté l'anniversaire du Prado avec nos donateurs, mécènes et entreprises partenaires, le 15 décembre à l'Embarcadère. Une soirée festive sous le signe de l'art, avec la réalisation en direct, d'une fresque symbolisant l'action du Prado et la cause qu'il défend.

Nous avons, en février 2011 à Bourg-en-Bresse, confronté nos points de vue sur le thème *éduquer et contenir*, lors d'une conférence organisée par les établissements du département de l'Ain.

Parmi tous ces rendez-vous, je garde un souvenir tout particulier de la journée du 10 décembre 2010 que nous avons célébrée dans les Salons de l'Hôtel du Département du Rhône. Une célébration qui a révélé d'une façon très profonde, toute l'estime que génère notre institution auprès de nombreuses personnalités : M. Michel Mercier, garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés et Président du Conseil général du Rhône ; M. Jean-Olivier Viout, Procureur Général près la Cour d'appel de Lyon ; M. Philippe-Pierre Cabourdin, alors Directeur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ; M. Gérard Collomb, Sénateur-maire de Lyon et Mme Dominique Nachury, Vice-Présidente du Conseil général du Rhône.

Lors de la célébration religieuse du 10 décembre au soir à la Cathédrale St Jean, Monseigneur Barbarin, Archevêque du Diocèse de Lyon et le Père Robert Daviau, responsable Général des Prêtres du Prado, ont eux aussi, en rendant hommage au Père Chevrier, exprimé leur estime pour notre institution et la mission qu'elle assume et qu'elle défend.

Je tiens à saluer et féliciter les équipes et les jeunes du Prado qui ont participé, à leur manière, à cet anniversaire. Je pense aux jeunes de Prado l'Autre Chance qui ont construit une magnifique sculpture, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer en novembre. Je pense également aux jeunes filles de la Demi-Lune et aux enfants du Nid qui ont travaillé sur leur autoportrait, dans le cadre d'un projet artistique encadré par des intervenants extérieurs.

Le 150^e anniversaire fut également pour nous l'occasion de mieux faire connaître notre association et notre mission. Beaucoup de lyonnais connaissent la figure emblématique du Père Chevrier, mais peu connaissent notre association. Il était donc important à nos yeux, de profiter du cent cinquantième pour mieux faire connaître notre action par le biais d'actions de communication et par le biais des médias. Grâce à la diffusion du film d'Adrien Rivollier sur des chaînes de télévision nationales, grâce également à des passages radios, à des articles dans la presse locale et nationale, nous avons pu mettre en lumière le Prado qui est le nôtre, celui pour lequel nous oeuvrons aujourd'hui, et qui, depuis 150 ans poursuit sa mission d'action sociale.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont travaillé à l'organisation de ce 150^e anniversaire. Merci aux membres de la « *commission 150 ans* » qui ont, bien avant le 10 décembre 2010, imaginé et élaboré le programme des festivités.

Je remercie tous les salariés du Prado, de la Direction Générale et des établissements, qui se sont investis de près ou de loin dans l'organisation des différentes manifestations. Je tiens à saluer le travail et l'investissement de chacun.

Ce grand événement n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de nombreux partenaires. Je remercie donc l'ensemble des partenaires, publics et privés qui nous ont aidés, soutenus et encouragés et grâce à qui nous avons pu concrétiser ce beau projet de célébration du 150^e anniversaire du Prado.

Toutes ces festivités ont fait de cette année 2010, une année un peu particulière pour le Prado. Mais 2010 aura été également une année « comme les autres » pour notre institution. Une année pendant laquelle des enfants et des jeunes en souffrance ont été placés ou orientés dans nos établissements et services. Une année durant laquelle le travail intense des éducateurs et éducatrices a permis à certains d'entre eux, d'aller mieux, de retrouver confiance en eux, de renouer des liens avec leur famille et avec la société.

Les situations de certains jeunes dans nos foyers, nos CEF ou CER, sont souvent très complexes et peuvent générer des prises en charge difficiles à assumer pour les équipes qui doivent parfois faire face à la violence exprimée par les jeunes.

Oui, notre mission est difficile, mais elle est aussi difficile qu'elle est indispensable. Indispensable car nous défendons l'idée qu'il s'agit avant tout de protéger le jeune, qu'il s'agit d'apporter une réponse éducative à sa détresse afin de l'aider à sortir de la spirale de violence ou de délinquance dans laquelle il peut être enfermé.

En 2010, le Prado a donc continué son chemin, il a développé son action et mis en œuvre des projets sur l'ensemble de ses établissements et services.

Transfert du séjour de rupture *Prado Les Amis*, l'établissement *Prado Les Deux Rivières* a ouvert ses portes le 14 juin 2010 dans le département du Rhône, à la lisière du Beaujolais, à Saint-Nizier

d'Azergues. L'établissement accueille 6 adolescents, garçons ou filles, dans le cadre d'un séjour d'apaisement sur une période courte de 7 semaines maximum. Ces jeunes sont confiés à un moment de leur parcours où leur projet individuel et leur prise en charge sont en « panne ». On estime alors qu'ils ont besoin d'être éloignés de leur milieu afin que cette distance, associée au dispositif éducatif de Prado Les Deux Rivières, leur permettent de se remobiliser, de vivre des expériences bénéfiques afin de se revaloriser et exprimer des ressentis plutôt que de les agir.

En Septembre, c'est le *Foyer Les Abbéanches* qui a vu le jour à Ambérieu en Bugey dans le Département de l'Ain. Ce site rejoint *les Foyers Les Linières et Les Charmines* dans le dispositif de *Prado Bugey*. Ouvert 24h/24h et 365 jours/an, ce Foyer accueille 14 garçons et filles âgés de 16 à 18 ans. Des jeunes en difficultés sociales et familiales ayant besoin d'un accompagnement éducatif adapté, pour les accompagner vers l'autonomie, à travers la mise en œuvre de projets scolaires ou professionnels. Le transfert du *Foyer Les Charmines* dans les nouveaux locaux à Serrières de Briord est en cours. Le projet d'extension de réorganisation se concrétise donc et permet aux équipes de *Prado Bugey* d'accueillir désormais 36 Jeunes du département de l'Ain.

Le mois de septembre 2010 a été également marqué par la mise en place d'un grand projet de restructuration à *l'ITEP Antoine Chevrier*. Afin de développer une prise en charge cohérente et lisible, l'ITEP a pensé un parcours évolutif et repérable dans cinq nouveaux groupes pour les jeunes filles et garçons qu'il accueille. L'encadrement est désormais différent suivant les groupes, en tenant compte de l'autonomie des jeunes et du travail antérieur des équipes. L'ITEP a également ouvert un nouveau « pôle d'accompagnement » destiné aux jeunes en fin de parcours. Ce pôle accompagne les jeunes dans le choix d'une orientation, afin de préparer au mieux leur sortie de l'ITEP et leur intégration socioprofessionnelle.

Le *Foyer A2* de Collonges au Mont d'Or a quant à lui démarré la réhabilitation et l'extension de ses bâtiments courant Juin. Si tout se passe comme prévu, et je crois savoir que cela est le cas, les jeunes et l'équipe éducative du foyer passeront les fêtes de Noël 2011 dans leurs nouveaux locaux.

En 2010, les *MECS Les Alizés et Le Colombier, les foyers de La Demi-Lune, du Cantin et de Bourg*, ainsi que *Prado l'Autre Chance*, ont saisi l'occasion du renouvellement de leur habilitation PJJ pour travailler avec leur équipe à une révision, voire à une réécriture de leur projet d'établissement.

En plus de ces renouvellements, 2010 a été marqué par plusieurs audits de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour le *CEF du Bourbonnais, le CEF de La Plaine du Forez, le CER Les 4 Vents*, ainsi que pour les *services IOE-ES*. Le Conseil Général du Rhône a lui aussi procédé à une évaluation sur le *Foyer de La Demi Lune*. Parallèlement à ces différentes procédures, l'Association a décidé de se réorganiser pour mettre en place une démarche de contrôle interne sur l'ensemble des établissements, et ce, afin que la Direction Générale puisse mener au mieux sa double mission d'accompagnement et de contrôle auprès des établissements et services.

En 2010, certains établissements ont traversé des moments difficiles : *Le Colombier, Prado Les Amis, le CEF de La Plaine du Forez*, pour ne citer que ceux qui ont été les plus agités.

L'association, en lien avec les autorités de placements, a réagi et mis en œuvre des solutions afin de permettre aux équipes de se remobiliser sur de nouvelles bases. Ces turbulences nous démontrent combien il est important de rester vigilant et attentif et de tout mettre en œuvre pour éviter aux équipes et aux jeunes de traverser des moments de crises dont les conséquences sont bien souvent douloureuses.

Les mandats des représentants du personnel du Prado arrivant à échéance en 2010, les élections professionnelles auraient dû se tenir le 1^{er} décembre de cette année. Des conditions météorologiques défavorables nous ont obligés à reporter ce rendez-vous, d'un commun accord des signataires, début 2011. 18 délégués du personnel titulaires et 15 suppléants ont été élus dans 12 établissements. 42% des salariés du Prado ont participé aux élections du Comité d'Entreprise et ont élu 6 membres titulaires et 6 membres suppléants. De plus, en septembre 2010, une instance du CHSCT a été constituée à l'association.

Les Activités d'Insertion, créées et soutenues par La Fondation du Prado, ont, elles aussi, connu des évolutions en 2010. L'Entreprise d'Insertion « Prado Services » a débuté en 2010, un ambitieux plan de développement. Ce plan se réalise en partie par une croissance externe en reprenant une

activité de propreté d'une Entreprise d'Insertion en déclin, et par développement de son activité de Bâtiment Second Oeuvre. Ainsi, Prado Services propose aujourd'hui 3 activités en Bâtiment Second Oeuvre, en Espaces Verts et en Propreté avec des équipes intervenant sur toute la région Rhône-Alpes, grâce à ses 3 agences situées à Bourgoin-Jallieu, Thodure et Lyon.

Les Jardins du Prado ont, quant à eux, effectué un important travail sur leurs outils d'accompagnement socioprofessionnel. La mise en oeuvre de ces outils a été largement plébiscitée par ses tutelles (la Direccte, le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Régional et le Pôle Emploi).

Voici les principaux faits marquants et réalisations qui ont marqué cette année 2010, mais vous savez que le Prado n'est pas à court de projets ni d'idées créatives... D'autres projets sont en voie de démarrage...

En 2011, nous allons réaliser l'état des lieux de notre projet associatif. Ce dernier était prévu pour l'année 2010, mais les événements que nous venons d'évoquer, les 150 du Prado, nous ont conduit à reporter cet état des lieux à 2011. Si ce travail va, dans un premier temps, nous permettre de faire le bilan de nos actions, il nous amènera à élaborer de nouvelles perspectives pour les années à venir. Nous avons donc saisi l'occasion de l'Assemblée Générale du Prado qui s'est tenue le 16 juin 2011, pour présenter les perspectives 2011-2014 du projet associatif.

Permettez moi maintenant, en guise de conclusion, d'adresser plusieurs remerciements.

Je souhaite tout d'abord rendre hommage à tous les professionnels du Prado, qu'ils fassent partie des équipes de direction, des équipes éducatives, des services administratifs ou généraux. Les professionnels sont « *le moteur et la conscience* » du Prado, comme en témoignait le 10 décembre 2010, M. Jean-Olivier Viout, Procureur Général près la Cour d'appel de Lyon.

Chacun joue un rôle et chacun contribue, avec ses compétences, son dynamisme et son engagement, à pérenniser et faire évoluer notre action.

Je tiens à remercier tous les organismes qui nous soutiennent : les Conseils Généraux du Rhône de l'Ain et de l'Isère, la Protection Judiciaire de la Jeunesse et l'Agence Régionale de la Santé Rhône-Alpes. Merci à tous nos partenaires du secteur social et médico-social avec qui nos équipes travaillent quotidiennement. Merci également aux maires et aux conseils municipaux des communes sur lesquelles sont implantés nos établissements.

Je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance au nom du Prado et au nom de tous les jeunes, à l'ensemble de nos donateurs et mécènes, ainsi qu'à l'ensemble des entreprises qui nous versent leur taxe d'apprentissage. Ce soutien et cette fidélité nous aident et nous encouragent dans l'accomplissement de nos missions.

Je tiens à exprimer mes plus chaleureux remerciements à M. Alain Richard, Directeur Général du Prado pour avoir su, cette année encore, apporter le dynamisme, la créativité et l'engagement nécessaire à notre association.

Je souhaite également remercier très sincèrement les membres du Conseil d'Administration pour leur implication et leurs contributions déterminantes au développement du Prado.

Pour terminer, Je tiens à rendre hommage à M. Jules Leclerc et au Docteur Michel Servillat qui nous ont malheureusement quittés récemment.

Avant de rejoindre le Conseil d'Administration du Prado, M. Jules Leclerc a présidé, de 1986 à 1992, le Centre Éducatif Notre Dame, actuel Institut Élise Rivet. Le Docteur Michel Servillat a exercé son métier de Pédopsychiatre pendant de longues années, dans plusieurs établissements du Prado. Je garde en mémoire le souvenir d'hommes de convictions, d'actions et de dévouement, qui se sont beaucoup engagés auprès des enfants en difficulté.

Pierre Dumont
Président

► Rapport de gestion sur les comptes de l'année 2010

M. Pierre BATAYRON, Trésorier

M. Jean-Jacques JANIER, Directeur Administratif et Financier

1 - Présentation des états financiers

Les états financiers présentés cette année ne comportent pas de modification au niveau de la méthode d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent :

La méthode des coûts historiques est appliquée.

Un tableau de passage du résultat comptable au résultat associatif est inclus aux comptes annuels :

Ainsi qu'un tableau d'analyse des résultats de la gestion conventionnée et de la gestion propre.

2 - Situation et activité de l'association au cours de l'exercice

- Le nombre total de journées réalisé cette année est de **121 324** pour une demande de **119 596** soit + 1.44 % auxquels il faut ajouter les services de jour pour **6 734** unités. (SESSAD, IOE/ES, SAFREN).
- Malgré tout, 4 établissements n'ont pas atteint le nombre de journées budgété (*Le Foyer de Bourg, Le Colombier, Prado Les Deux Rivières* ouvert en juin 2010 et le *CEF de La Plaine du Forez*).
- Globalement, le nombre de journées et d'actes réalisé en 2010 est inférieur de 1 938 à celui de l'exercice précédent.

Les produits de tarification s'élèvent à **27 909 453 €** contre 26 531 375 € pour 2009, soit une hausse de 1 378 077 € + 5.19 %.

Cette forte progression provient de l'augmentation de certains prix de journée par l'incorporation de déficits antérieurs, de l'ouverture du *Foyer Les Abbéanches à Ambérieu*, d'un dépassement conséquent de l'activité (*Maison d'Enfants Le Nid, Foyer du Cantin, Maison d'Enfants Les Alizés, Foyer A2*) et de la mise sous dotation globalisée des établissements de la PJJ pour lesquels nous avons encaissés le budget alloué sans ajustement avec l'activité réalisée.

A ce montant, il convient de rajouter les autres recettes et produits : subventions reçues, (dont 185 k€ de la Fondation du Prado), reprises de provisions, remboursements divers pour **1 134 504 €**, le total des produits s'élève donc à **29 012 092 €** contre 27 356 352 € l'exercice précédent soit une augmentation globale de 6.05 %.

Les charges totales de fonctionnement s'élèvent à **29 102 836 €** contre **28 230 211 €** l'an passé ; soit une évolution de 3.09 %

Les principales variations sont :

Les combustibles, les carburants + 40 k€, les locations immobilières + 175 k€, outre la variation de l'indice du coût de la construction, un loyer complémentaire a été facturé à l'ITEP Rivet pour 122 k€ ainsi qu'un 1er loyer partiel de 40 k€ au *Foyer Les Abbéanches*.

La masse salariale totale (salaires + charges) augmente de 280 k€ (rattrapage de la valeur du point avec effet au 1er janvier, l'effectif de **557 personnes** au 31 décembre 2010 est en hausse avec l'ouverture du *Foyer Les Abbéanches*, enfin nous avons régularisé des cotisations sociales antérieures pour 40 k€.

La dotation aux amortissements est en forte progression car les investissements acquis courant 2009 pour l'ouverture de l'*Institut Élise Rivet* sont amortis sur l'année pleine, et l'ouverture du *Foyer Les Abbéanches* à Ambérieu. Les dotations aux provisions sont en diminution.

Le résultat brut de fonctionnement ou résultat courant non financier de l'année fait ressortir un déficit de **90 744 €** contre un déficit de **873 859 €** l'an passé.

Au cours de l'exercice 2010, nous n'avons pu placer à court terme aucune trésorerie disponible, le résultat financier est négatif de **10 137 €** (agios).

Le résultat exceptionnel composé des + et - values de cession d'actifs, des reprises d'amortissements, des provisions pour risques et charges ressort globalement à **- 21 971 €** contre **- 123 655 €** l'an passé.

Le résultat comptable de l'exercice 2010 s'établit à **- 122 853 €** déficitaire soit 0.44 % des produits contre un déficit 2009 de 990 283 € qui représentait 3.73 % des produits.

3 - Principaux postes du bilan comptable 2010 et comparaison avec 2009 :

L'actif immobilisé net : Il reste stable à **2 808 201 €** contre 2 814 749 € en 2009.

Les acquisitions de l'exercice ont été de 919 k€ pour l'ensemble des établissements, mais nous avons sorti pour 996 k€ (dont 182 k€ au *Foyer A2* et 133 k€ à l'*ITEP Antoine Chevrier*).

Il représente 31 % du bilan contre 33 % l'an passé.

L'actif circulant est en forte hausse + 16 % à **5 616 021 €**. En fin d'exercice, nous avons 3 mois de créances sur la PJJ. C'est 61 % du montant du bilan.

La trésorerie est en légère diminution de 121 k€. Les disponibilités au 31 décembre 2009 s'élèvent 684 626 € contre 806 488 €. Elles sont de 8 jours de facturation contre 9 l'an passé et surtout 28 jours il y a 2 années.

Au passif, légère augmentation des **fonds associatifs** de 321 k€ essentiellement du au meilleur résultat de cette année. Ils s'élèvent à 3 368 710 € soit 37 % du bilan contre 36%.

Les **dettes à court terme** incluant les provisions pour risques et charges sont en progression ; elles passent de 5 277 486 € à 5 740 138 € + 8 % (règlement des soldes de loyers 2010 dus à la Fondation en février et mars 2011 après encaissement créances PJJ)

Le total du bilan en augmentation de 8 % passe de 8 441 304 € à **9 108 849 € net**.

Retraitement budgétaire des résultats sur le dossier consolidé : Pour passer du résultat comptable établi selon les normes de la profession, au résultat administratif (préconisé selon les règles de la comptabilité budgétaire), un retraitement des résultats et de certaines provisions n'ayant pas le caractère comptable s'impose. Ce retraitement est détaillé sur les tableaux de passage.

Consolidation : D'une manière générale, les résultats 2010 des établissements, une fois validés par les financeurs, seront affectés dans les budgets de l'exercice n+2 (année 2012) :

- soit en réserve ou en atténuation de charges pour les excédents,
- soit en rajout du budget de charges pour les déficits repris.

La partie de résultat non reprise restant à la charge de l'association.

Ce retraitement est effectué sur le dossier de consolidation sur lequel sont comptabilisées aussi les provisions pour risque de non reprise de résultat.

Le résultat net consolidé associatif pour l'exercice 2010 s'établit à - 177 361 (déficit) contre - 549 723 € (déficit) en 2009.

4 – Présentation simplifiée des résultats 2010 de chaque établissement et service

Département de l'Ain			
Établissements	Écart entre activité réalisée et activité demandée	Résultat net	Observations
Foyer de Bourg	- 280 jours	51 K€	
Service SAFREN de Bourg	13 jours	- 49 K€	Dotation globale de 160 k€
Prado Bugey Les Linières	484 jours	- 36 K€	
Prado Bugey Les Charmines	- 101 jours	28 K€	
Prado Bugey Les Abbéanches	- 72 jours	14 K€	4 mois d'activité
Total département de l'AIN	44	8 K€	

Ces 3 établissements sont régis par une convention d'objectifs et de financement tri annuelle (2010/2012). Seules, les journées supplémentaires réalisées hors département de l'Ain génèrent des recettes complémentaires. La dotation pour SAFREN reste insuffisante jusqu'en 2012.

Le budget du FOYER LES CHARMINES a été réajusté, nous équilibrons cette année. Pour le FOYER LES ABBÉANCHES, le budget de démarrage a bien été adapté.

L'ensemble de ces résultats sera affecté à la réserve de compensation.

ARS du Rhône			
Établissements	Écart entre activité réalisée et activité demandée	Résultat net	Observations
SESSAD Élise Rivet	232 actes	4K€	Dotation globale
ITEP Élise Rivet	64 jours	54 K€	internat et semi-internat
ITEP Antoine Chevrier	80 jours	- 142 K€	semi-internat
Total ARS	376	- 84 K€	

Les nouveaux locaux de l'ITEP ÉLISE RIVET, entraînent quelques économies de charges, de plus un poste de psychiatre reste non pourvu.

Pour l'ITEP ANTOINE CHEVRIER, 70 % du déficit de l'exercice est du à la tarification tardive du nouveau prix de journée (application au 1er novembre sans rétroactivité).

Protection Judiciaire de la Jeunesse			
Établissements	Écart entre activité réalisée et activité demandée	Résultat net	Observations
Service I.O.E.	0 mesure	23 K€	
Service E.S.	- 5 mesures	0 K€	
CER Les 4 Vents	119 jours	67 K€	
CEF de La Plaine du Forez	- 322 jours	- 25 K€	
CEF du Bourbonnais	183 jours	- 16 K€	
Total PJJ	- 25	49 K€	

Un poste non pourvu au service IOE explique l'excédent. Pour le CER LES 4 VENTS, une suractivité et des économies de charges génèrent l'excédent.

Au CEF DE LA PLAINE DU FOREZ, de nombreux actes violents commis par les usagers ont fragilisé le fonctionnement de l'établissement encore cette année, les arrêts de travail ont été nombreux. L'équipe dirigeante a totalement été renouvelée au cours de l'année écoulée. Le nombre d'usagers a été limité durant l'exercice.

Pour le CEF DU BOURBONNAIS, le passage en dotation globalisée annihile le surplus d'activité.

Département de l'Isère			
Établissements	Écart entre activité réalisée et activité demandée	Résultat net	Observations
Le Colombier	- 220 jours	- 90 K€	
Maison d'Enfants Le Nid	431 jours	- 11 K€	
Total département de l'Isère	211	- 101 K€	

Le COLOMBIER qui a fait l'objet d'une restructuration a subi de nombreux arrêts de travail. Son activité redémarre avec une nouvelle équipe dirigeante mais est restée en dessous de la prévision.

Les comptes de LA MAISON D'ENFANTS LE NID n'appellent pas de commentaires particuliers.

Département du Rhône			
Établissements	Écart entre activité réalisée et activité demandée	Résultat net	Observations
Foyer de La demi Lune	- 10 jours	- 53 K€	
Foyer du Cantin	558 jours	50 K€	Foyer + appartements
Maison d'Enfants Les Alizés	321 jours	- 87 K€	
Foyer de la Tour	16 jours	- 96 K€	
Foyer A2	362 jours	79 K€	
Prado l'Autre Chance	167 jours	49 K€	semi-internat
Prado Les Deux Rivières	- 52 jours	- 162 K€	6 mois d'activité
Total établissements du Rhône	1 362	- 220 K€	

Les foyers sont en dépassement en termes d'activité sauf pour PRADO LES DEUX RIVIÈRES dont le fonctionnement a redémarré en juin à St-Nizier-d'Azergues.

Le déficit de LA MAISON D'ENFANTS LES ALIZÉS est principalement du au surcoût du personnel (nombreux remplacements) et celui du FOYER DE LA TOUR à des régularisations salariales.

Pour PRADO LES DEUX RIVIÈRES, nous avons reçu une dotation globale de fonctionnement du département du Rhône, mais le tarif journalier important a freiné les admissions de financeurs extérieurs.

Direction Générale	
Frais de siège	- 96 K€

Deux éléments d'importance concourent au déficit de l'exercice : les honoraires relatifs à l'audit financier des comptes de l'association demandé par le Comité d'Entreprise pour 30 K€ et la régularisation sur 3 exercices des charges sociales du Directeur Général en forte hausse.

Association Prado Rhône-Alpes	
Gestion non conventionnée	52 K€

La structure gère pour l'ensemble des établissements de l'association, la gestion non conventionnée c'est-à-dire, l'investissement et la maintenance du parc informatique, la collecte de la taxe d'apprentissage et sa répartition aux établissements concernés, la gestion globale de trésorerie, le suivi du plan de formation ainsi que la répartition de diverses charges mutualisées (assurances, télécom...)

Les résultats non repris au niveau des établissements sont imputés sur les comptes de l'association.

Cette année, l'association a reçu une subvention exceptionnelle de la Fondation du Prado de **184 661 €** au titre du remboursement des déficits de Prado Les Amis non repris pour les exercices 2005 à 2008.

5 – Perspectives et évolution

Établissements de l'Ain

Le dispositif d'accueil de PRADO BUGEY est terminé avec l'ouverture en septembre de la 3^e unité à AMBERIEU. Il ne reste plus que le transfert des CHARMINES de MATAFELON à SERRIERES DE BRIORD (réalisé en avril 2011).

Le service SAFREN confirme sa nécessaire existence. La dotation initiale de 160 000 € sera portée à 192 000 € cette année pour atteindre 212 000 € en 2012. A ce niveau nous devrions être à l'équilibre.

Établissements de l'Isère

Le redémarrage du COLOMBIER est plus long que prévu. Les quatre premiers mois de 2011 indiquent un retour presque à la normale. Des travaux de rénovation de l'établissement doivent être entrepris.

Pour la MAISON D'ENFANTS LE NID, le service d'accueil familial va se mettre en place sur le second semestre de l'année.

Établissements du Rhône

PRADO LES DEUX RIVIÈRES ouvert depuis le 14 juin 2010 doit tenir ses promesses de redémarrage avec un accueil limité à 6 jeunes. Les 4 premiers de 2011 vont dans ce sens. La capacité de la structure sera réétudiée l'an prochain. Pour les autres établissements du Rhône, différents projets ont été élaborés dernièrement (accueil jeunes filles-mères isolées, service accompagnement jeunes du FOYER DU CANTIN). Ils sont à l'étude auprès des financeurs concernés. Les travaux de reconstruction du FOYER A2 seront terminés en fin d'année 2011, une place supplémentaire est prévue. Des travaux d'importance sont à l'étude pour le FOYER DE LA TOUR.

Établissements ARS

La révision du nombre de places de 77 à 66 pour l'ITEP ANTOINE CHEVRIER va redynamiser la structure. En ce qui concerne l'ITEP ÉLISE RIVET, grâce aux nouveaux locaux, les économies prévues ont bien été réalisées, le financement du loyer dans sa totalité devrait être assuré dans le budget 2011.

Établissements PJJ

L'objectif affiché par le financeur et l'association est rétablir les comptes du CEF DE LA PLAINE DU FOREZ ; une nouvelle direction a pris les rênes l'hiver dernier.

Pour le CEF DU BOURBONNAIS tout comme le CER LES 4 VENTS, il est prévu de maintenir le cap.

Enfin les services IOE et ES, nous sommes dans l'attente des nouvelles mesures prévues par la circulaire MJIE. (Mesure judiciaire d'investigation éducative) programmée par le Ministère de la Justice.

Association Prado Rhône-Alpes		BILAN ACTIF		2010	
	Net au 31/12/10	% bilan	Net au 31/12/09	% bilan	
ACTIFS IMMOBILISES					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissements			5 165	0,06	
Frais de recherches & développement					
Concessions, brevets, licences, ...					
Fonds commercial (1)	5 197	0,06			
Autres					
Immobilisations incorp. en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techn., matériel & outill. indust.	453 362	4,98	460 079	5,45	
Autres	2 311 174	25,37	2 319 113	27,47	
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes	3 890	0,04			
Immobil. financières (2)					
Participations					
Créances rati. à des participations					
Titres imm. de l'activité portefeuille	492	0,01	492	0,01	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres	34 083	0,37	29 899	0,35	
TOTAL I	2 808 201	30,83	2 814 749	33,34	
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières prem. et autres approvision.					
En-cours prod. (biens et services)(a)	53 719	0,59	51 557	0,61	
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Créances (3)					
Usagers et comptes rattachés					
Autres	5 106 193	56,06	3 939 843	46,67	
Autres	423 385	4,65	780 851	9,25	
Valeurs mobilières de placement	1 235	0,01	1 235	0,01	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	683 391	7,50	805 253	9,54	
Charges constatées d'avance (3)	32 721	0,36	47 146	0,56	
TOTAL II	6 300 647	69,17	5 626 554	66,66	
Charges à répartir sur plus. exer. (III)					
Primes de rembourse. des empr. (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	9 108 849	100,00	8 441 304	100,00	
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes compétents					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Dans sa nature restant à faire					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an					

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Association Prado Rhône-Alpes		BILAN PASSIF		2010	
	31/12/10	% bilan	31/12/09	% bilan	
FONDS ASSOCIATIFS					
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 441 527	26,80	2 441 527	28,92	
Ecart de réévaluation					
Réserves	2 158 259	23,69	2 243 791	-17,83	
Report à nouveau (a)	- 1 526 953	-16,76	- 1 504 668	-11,73	
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	- 122 853	-1,35	- 990 283		
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports					
- Legs et donations					
- Subventions d'invest. sur biens renouvelables	338 938	3,72	338 938	3,72	
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	- 690 107	-7,58	126 443	1,50	
Ecart de réévaluation					
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables	769 899	8,45	392 236	4,65	
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires (commodat)					
TOTAL I	3 368 710	36,98	3 047 985	36,11	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques					
Provisions pour charges	923 261	10,14	960 114	10,94	
TOTAL II	923 261	10,14	960 114	11,37	
FONDS DEDIES					
Sur subventions fonctionnement					
Sur autres ressources					
TOTAL III					
DETTES (1) (d)					
Emprunts obligataires convertibles					
Emprunts et dettes auprès des éis de crédit (2)	2 297	0,03	115 833	1,37	
Emprunts et dettes financières divers (3)					
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours	81 426	0,89			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	535 828	5,88	544 910	6,46	
Dettes fiscales et sociales	3 727 387	40,92	3 591 234	42,54	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	159 253	1,75	152 530	1,81	
Autres dettes	310 683	3,41	26 911	0,32	
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance					
TOTAL IV	4 816 877	52,88	4 433 205	52,52	
Ecart de conversion Passif V					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	9 108 849	100,00	8 441 304	100,00	
ENGAGEMENTS DONNES					
(1) Dont à plus d'un an					
Dont à moins d'un an					
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques					
(3) Dont emprunts participatifs	2 297	0,03	115 833	1,37	

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

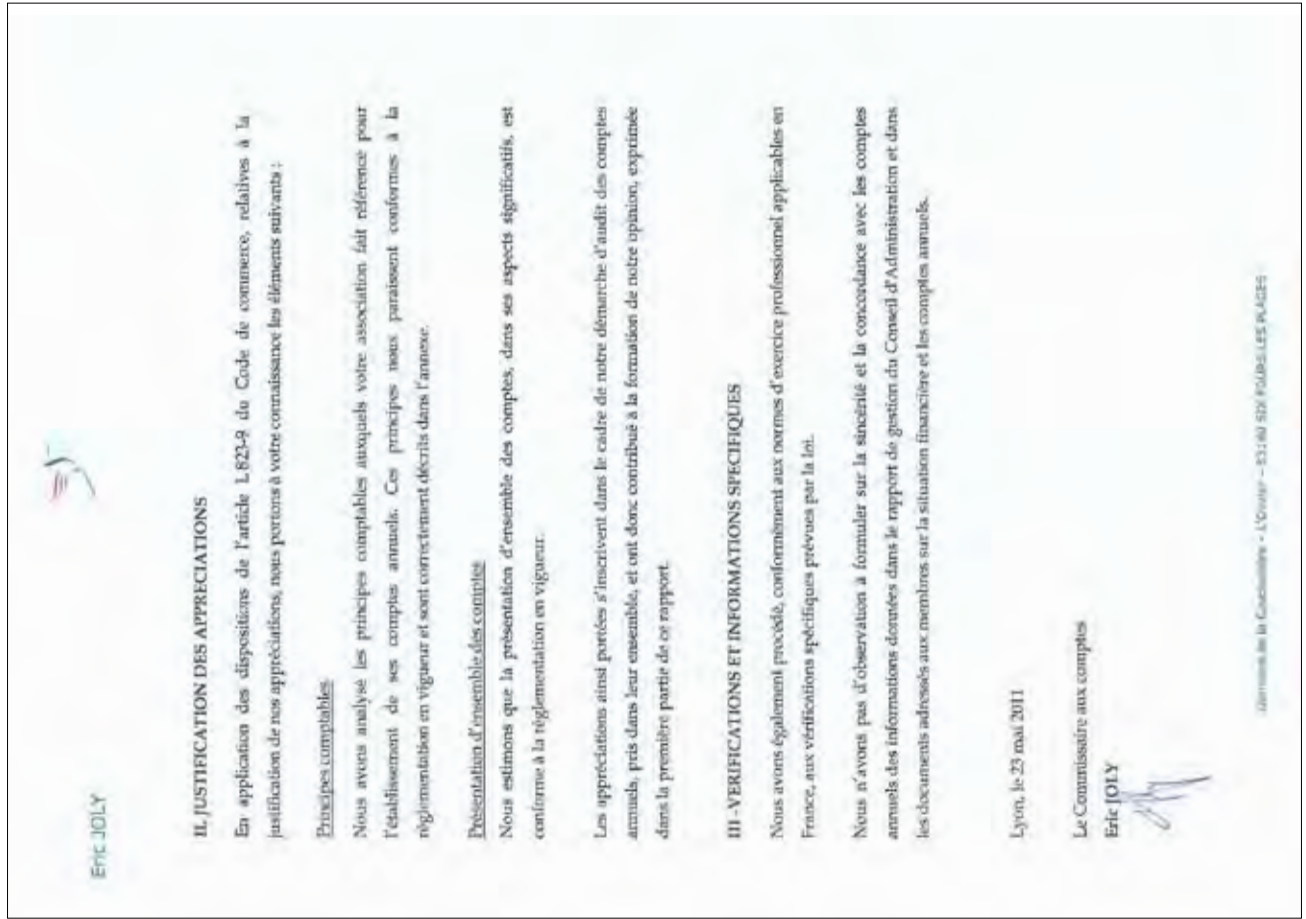
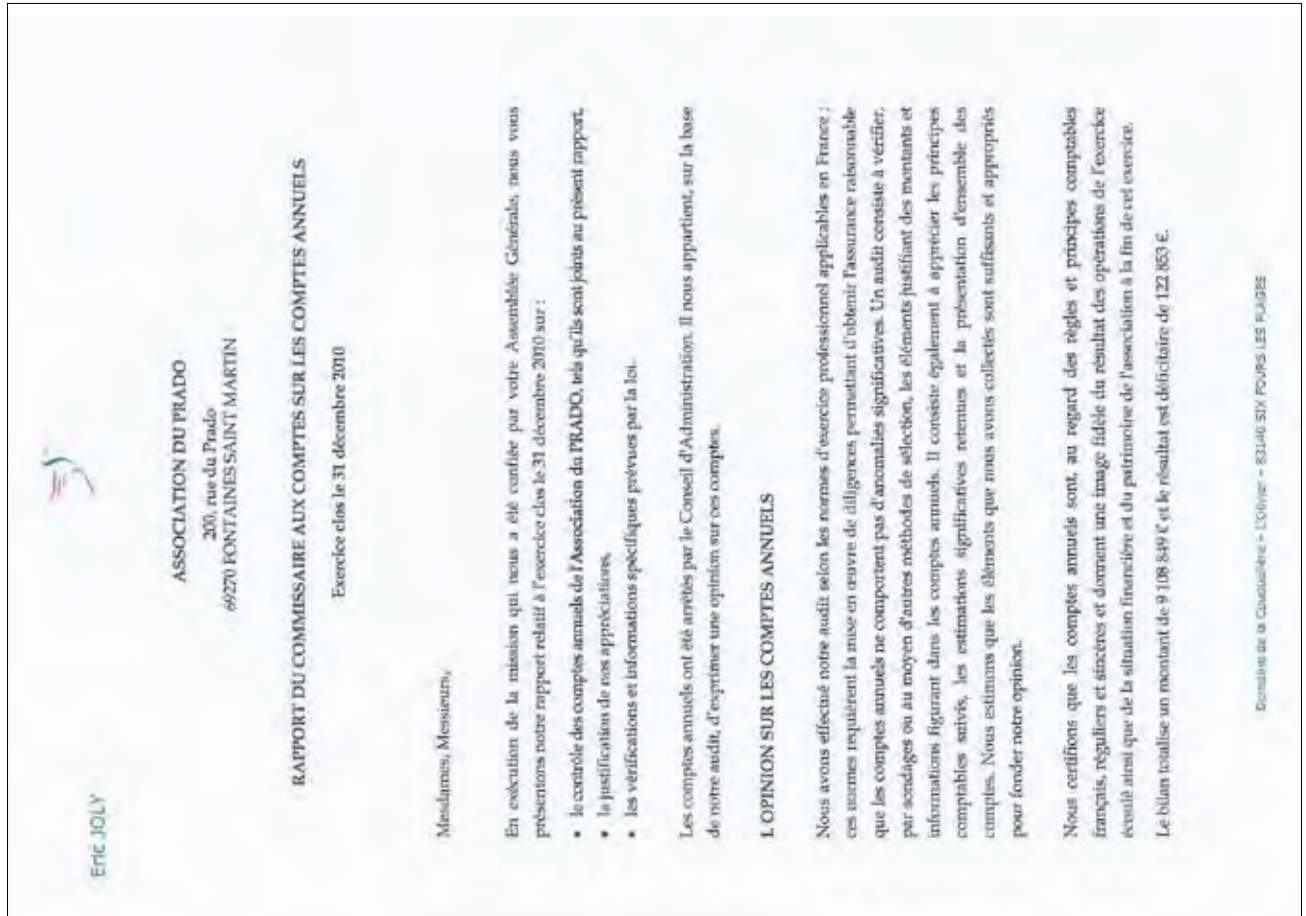
(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

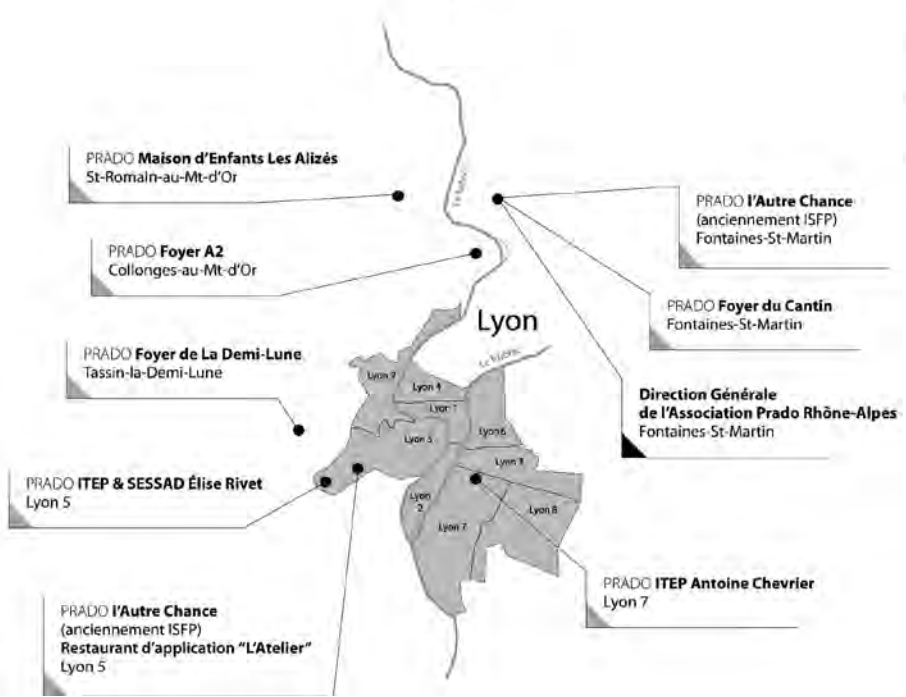
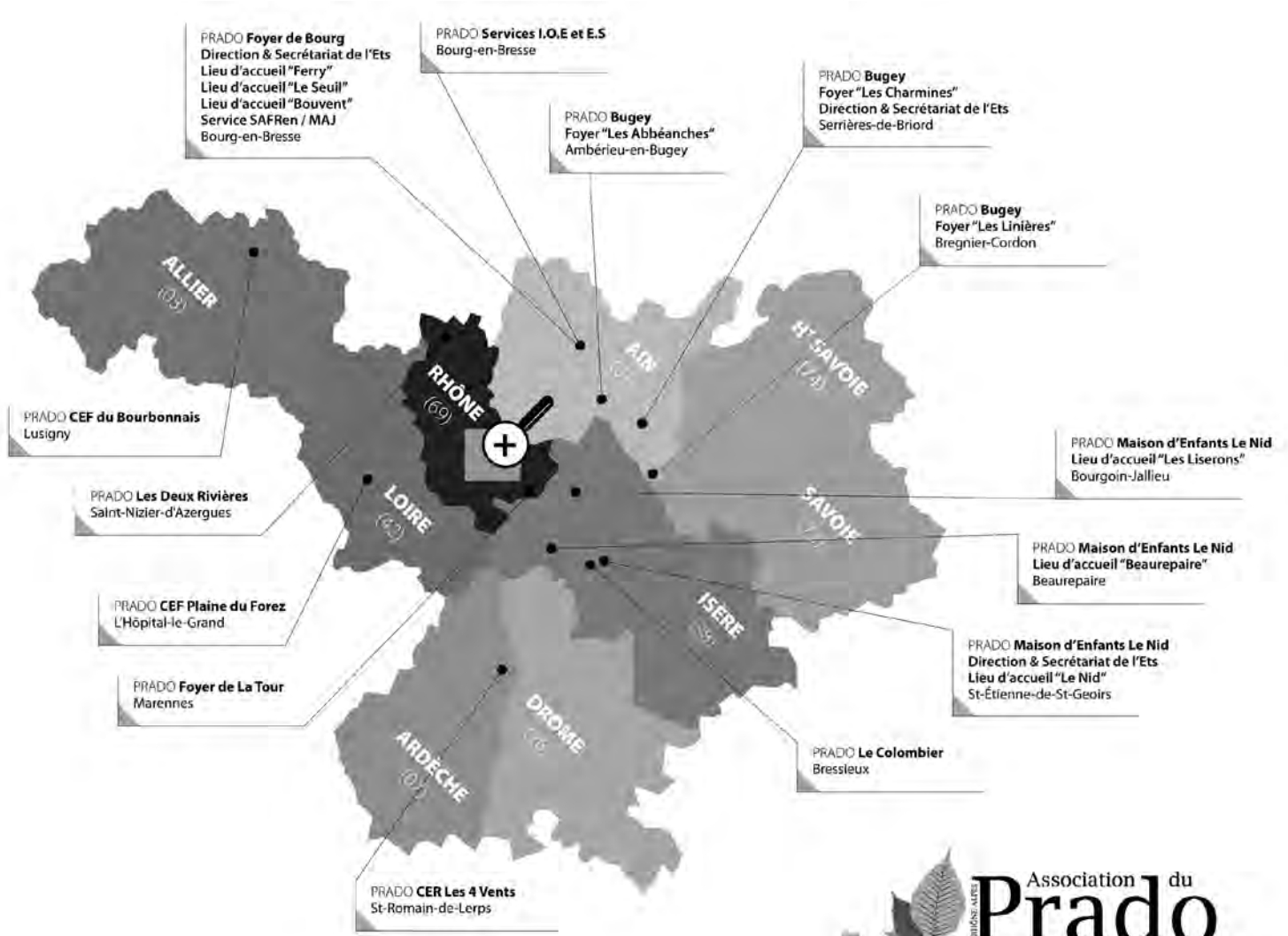
(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

	du 01/01/10 au 31/12/10	% CA	du 01/01/09 au 31/12/09	% CA	Variation en valeur	Variation en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	31 864	0,11	39 131	0,15	- 7 266	-18,57
Production vendue (biens et services) (a)	27 877 588	99,89	26 492 244	99,85	1 385 343	5,23
montant net du CA dont à l'exportation	27 909 453	100,00	26 531 375	100,00	1 378 077	5,19
Production stockée (b)						
Production immobilisée	202 746	0,73	14 719	0,06	188 027	1277,43
Subventions d'exploitation	186 378	0,67	101 526	0,38	84 851	83,58
Reprises / prov., amort. et trsf. de chg. Cotisations	713 514	2,56	708 730	2,67	4 783	0,67
Autres produits (hors cotisations)						
TOTAL I	29 012 092	103,95	27 356 352	103,11	1 655 740	6,05
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises (c)						
Variation de stock (d)	814 175	2,92	831 800	3,14	- 17 624	-2,12
Achats de matières p. et approv.(c)	2 483	-0,01	647		1 835	-283,35
Variation de stock (d)						
Autres achats et charges externes	6 020 822	21,57	5 807 602	21,89	213 220	3,67
Impôts, taxes et versements assimilés	1 550 189	5,55	1 501 190	5,66	48 999	3,26
Salaires et traitements	13 375 192	47,92	13 041 106	49,15	334 086	2,56
Charges sociales	6 401 775	22,94	6 170 271	23,26	231 503	3,75
Dot. aux amort., prov., engagements: Sur immob.; dotations aux amort. (e)	707 668	2,54	613 923	2,31	93 744	15,27
Sur immob.; dotations aux provisions						
Sur actif circulant: dotations aux prov.	130 175	0,47	162 042	0,61	- 31 866	-19,67
Pour risques et charges: dot. aux prov.	105 320	0,38	102 921	0,39	2 398	2,33
Autres charges						
TOTAL II	29 102 836	104,28	28 230 211	106,40	872 625	3,09
RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (1-II)	- 90 744	-0,33	- 873 859	-3,29	783 114	89,62
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:						
Excédent ou déficit transféré III						
Déficit ou excédent transféré IV						
PRODUITS FINANCIERS						
De participations						
D'autres VM, créances d'actif immob.						
Autres intérêts et produits assimilés	8		11 482	0,04	- 11 474	-99,93
Reprises sur prov. et trferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
TOTAL V	8		11 482	0,04	- 11 474	-99,93

	du 01/01/10 au 31/12/10	% CA	du 01/01/09 au 31/12/09	% CA	Variation en valeur	Variation en %
CHARGES FINANCIÈRES						
Dotations aux amort. et aux provisions	10 145	0,04	4 252	0,02	5 893	138,59
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
TOTAL VI	10 145	0,04	4 252	0,02	5 893	138,59
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	- 10 137	-0,04	7 230	0,03	- 17 367	-240,20
RÉSULTAT COURANT (I-II+III+IV+V+VI)	- 100 881	-0,36	- 866 628	-3,27	765 747	88,36
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	3 423	0,01	2 672	0,01	750	28,10
Sur opérations en capital	169 867	0,61	103 063	0,39	66 804	64,82
Reprises sur prov. et trf de charges	119 000	0,43	70 000	0,26	49 000	70,00
TOTAL VII	292 291	1,05	175 735	0,66	116 555	66,32
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	140 705	0,50	53 207	0,20	87 497	164,44
Sur opérations en capital	58 557	0,21	91 182	0,34	- 32 625	-35,78
Dotations aux amort. et aux provisions	115 000	0,41	155 000	0,58	- 40 000	-25,81
TOTAL VIII	314 262	1,13	299 390	1,13	14 871	4,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 21 971	-0,08	- 123 655	-0,47	101 683	82,23
Impôts sur les bénéfices (IX)						
+ Report de ress. non util. des exerc. antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	29 304 391	105,00	27 543 570	103,82	1 760 821	6,39
TOTAL DES CHARGES	29 427 244	105,44	28 533 854	107,55	893 390	3,13
EXCÉDENT OU DÉFICIT	- 122 853	-0,44	- 990 283	-3,73	867 430	87,59
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
Charges						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite des biens						
Personnel bénévole						
TOTAL						
(1) Dont pdts aff. à des ex. antérieurs						
(2) Dont chges aff. à des ex. antérieurs						
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes						
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).						
(c) Y compris droits de douane						
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).						
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir						





Établissements et services gérés par l'Association Prado Rhône-Alpes. Structures intervenant dans les domaines de la Protection de l'enfance, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et dans le champ de l'enfance handicapée.

- 19 établissements et services répartis sur
- 27 sites géographiques implantés dans
- 6 départements l'Ain, l'Allier, l'Ardèche, l'Isère, la Loire et le Rhône.

➔ www.prado.asso.fr



Association du
Prado

une jeunesse reconstruite pour un avenir retrouvé

Association Prado Rhône Alpes

Fondation du Prado

Direction Générale

200 rue du Prado

69270 FONTAINES SAINT MARTIN

Tél. 04 72 42 11 22

Fax 04 72 42 11 29

www.prado.asso.fr

www.150ansduprado.fr